



Saisine sur les conditions de travail à franceinfo : Les renforts que réclame FO !

La négociation de la saisine sur les conditions de travail à franceinfo: a eu lieu le 2 décembre avec l'ensemble des syndicats tous réunis pour apporter les solutions qui s'imposent. La chaîne créée par france•tv, il y a 3 ans, souffre cruellement de moyens humains. **Aujourd'hui, quelle priorité voulons-nous donner à cette offre d'info continue ?**

Nous avons lancé cette chaîne il y a 3 ans avec la force et le culot du service public de l'audiovisuel. Cette offre ne devait pas être perçue comme un complément au regard des autres chaînes d'info. La Présidente de france•tv, Delphine Ernotte Cunci, l'avait écrit par la plume de Stéphane Sitbon-Gomez son directeur de cabinet : plein cap sur **« l'événementialisation de l'antenne, tout en misant sur l'approfondissement, l'analyse et le recul ! »**



Saisine sur les conditions de travail à franceinfo

Suite à la réunion de la CSSCT du 5 novembre 2019 consacrée à franceinfo, suite à la résolution adoptée à l'unanimité des élu-e-s du CSE lors de la séance du 13 novembre 2019, dans le cadre de l'accord de groupe FTV sur l'amélioration du dialogue social et la prévention des conflits collectifs, les organisations syndicales CGT, FO, CFDT, SNJ, CGC et l'UNSA demandent à la direction d'être reçues dans les délais prévus par l'accord afin d'apporter des solutions qui s'imposent pour la restauration de conditions de travail dignes de notre entreprise de service public au sein de franceinfo.

Trois ans après son lancement, franceinfo n'en n'est plus à ses débuts et il n'est plus acceptable que les problèmes signalés à de multiples reprises, à savoir des conditions de travail source de souffrance pour un grand nombre de salarié-e-s, persistent.

Suite aux nombreuses alertes des salarié-e-s de franceinfo et des élu-e-s du personnel, la CSSCT du 5 novembre a pris connaissance de l'étude ergonomique initiée par la DSQVT sur les zones plateau et régie ainsi que sur la question cruciale des conditions de travail des chargé-e-s d'édition.

Si à l'époque de sa conception, la direction n'a pas jugé utile d'associer l'ergonomie, elle se trouve aujourd'hui en butte aux conséquences de ce choix : « On a traité les desks comme un décor, pas comme un espace de travail ». En conséquence, de nombreux dysfonctionnements ont été signalés qui doivent être réglés.

Par ailleurs, et la saisine commencera par ce point, la question de la planification et de la charge de travail des chargé-e-s d'édition doit être impérativement prise en compte.

1- La planification et charge de travail des chargé-e-s d'édition

Les chargé-e-s d'édition sont en danger, raison pour laquelle cette saisine pointera leur situation en tête de ses priorités. Leurs conditions de travail se sont dramatiquement dégradées depuis 3 ans. Durant la seule année 2019, trois des sept salarié-e-s permanent-e-s ont connu un arrêt maladie de longue durée (supérieure à 6 mois). Il faut que cela cesse.

Recommandations de la médecine du travail

La médecine du travail a émis des recommandations sur un certain nombre de points de vigilance : l'alternance des vacations desk et les jours de repos consécutifs ; la nécessité de pouvoir couper totalement durant les temps de pause ; la mise en place d'un espace de repos ; favoriser l'échange participatif avec les chargé-e-s d'édition pour établir une nouvelle planification ; adapter les ressources aux besoins de l'activité.

Devenir une grande offre d'information digitale

On ne gouverne pas par les moyens mais pour un objectif ! L'objectif, il est affiché dans nos orientations stratégiques : **« franceinfo: offre de référence et de confiance de l'information continue ».**

L'impérieuse nécessité de renforcer les équipes

Alors l'objectif étant affiché, il faut y mettre les moyens. Souvenez-vous, c'était affirmé dans les orientations stratégiques, notre priorité sur franceinfo: était de favoriser la création de contenus ! Les élus du Siège de france•tv ont soutenu cet objectif, les deux syndicats majoritaires FO et la CGT ont signé l'accord qui a permis sa création en septembre 2016. La saisine a permis de faire les comptes. L'embauche de 80 personnes au début n'a pas suffi et aujourd'hui 110 personnes travaillent pour franceinfo: mais les élus estiment que c'est insuffisant, au regard de l'importance de l'objectif et des enjeux stratégiques pour l'audiovisuel public ! **Indéniablement, force est de constater qu'il manque du renfort dans les équipes de fabrication, en particulier pour les chargés d'édition qui font les off, les assemblages-montages, les titres, le « reboutillage » des interviews, le chargement des Hub etc...**

▪ **Réunions programmées les 6 et 10 décembre avec les salariés de franceinfo :**

Parmi les points de la saisine, la planification a fait l'objet d'un débat. Il y aura donc, du fait des arrêts maladie et difficultés liées à ces absences, une nouvelle planification à l'essai pour 3 mois. Le DRH en charge des journalistes a précisé que tous les chargés d'édition en CDI ont été reçus pour analyser les difficultés. Deux réunions (6 et 12 décembre) d'une heure et demie sont déjà programmées avec le médecin du travail.

Le besoin de renfort pour les chargés d'édition a été particulièrement pointé du doigt par les OS. Depuis 3 ans, il y a eu 3 postes de chargés d'édition qui ont été créés, mais cela est insuffisant ! La saisine a été l'occasion de réclamer la présence impérative de deux chargés d'édition par vacation. FO a souligné l'importance de ce renfort aux moments cruciaux, lors des éditions de la mi-journée ou du matin les week-end pendant la tranche rouge opportunément mise en place de 6h à 10h : nous sommes devant nos concurrents à ce moment-là.

Le rattachement hiérarchique des chargés d'édition nécessite une réorganisation à franceinfo : ; ils pourraient dépendre désormais de l'éditorial plutôt que de la technique du fait des nombreuses contraintes liées aux vérifications des contenus, celles-ci étant aujourd'hui insuffisantes.

Les améliorations du plateau de franceinfo : devront permettre d'installer un local de maquillage et une salle de repos, sous réserve de l'approbation de

l'architecte du Siège Jean-Paul Viguier. Un nouveau décor permettra de déplacer les projecteurs et la direction a assuré qu'un audit sera réalisé au plus vite sur l'éclairage des LED, au regard de la santé des salariés. Concernant la sécurité et la suspension des travaux, la direction a réaffirmé devoir attendre le feu vert de la Préfecture pour tout relancer.

▪ **Un message à l'attention de Delphine Ernotte Cunci**

Force Ouvrière suivra le déroulement des étapes pour que les salariés de franceinfo : soient écoutés. **Aujourd'hui nous nous adressons à la direction de france•tv pour dire que franceinfo : mérite des moyens supplémentaires !** Ils seront indispensables pour la transition du groupe vers le digital. Certes nous avons embauché 30 personnes supplémentaires depuis sa création. Mais c'est encore insuffisant et nous devons enrichir nos forces vives.

Madame la Présidente, prouvez-nous que vous accordez de l'importance à cette offre d'information continue !!! Même si nous sommes dans un cadre budgétaire contraint, montrez-nous où sont les priorités de france•tv!

Paris, le 4 décembre 2019